

que les militants libéraux ne partageaient pas tous l'avis du ministre des Finances (M. Sharp) au sujet de l'opportunité du retarder l'application de ce régime. On a prétendu qu'il fallait arrêter l'inflation mais, évidemment, comme on l'a expliqué tout à l'heure, les sommes d'argent prévues pour l'assurance frais médicaux ne sont que des fonds transférables.

Je demande donc au ministre des Finances et au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen) de surveiller de près les conditions économiques du pays, afin que, avec un programme renouvelé, un programme qui a été repensé à la lumière des suggestions qui ont été faites à la Chambre, nous ayons, dans l'intérêt de tous les Canadiens, un régime d'assurance frais médicaux acceptable non seulement par le gouvernement fédéral mais par toutes les provinces. Et même si une province veut établir son propre programme d'assurance frais médicaux, que le gouvernement fédéral ait assez de largeur de vue pour lui donner l'équivalence fiscale, afin de l'aider à éviter la double taxation de ses citoyens et de permettre à ces derniers de bénéficier d'un régime qui arrive à temps.

● (5.00 p.m.)

[Traduction]

M. Richard Cashin (secrétaire parlementaire du ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, je saisis avec plaisir l'occasion de dire quelques mots. Mes collègues et moi, de ce côté-ci de la Chambre, comme d'autres députés, avons été les témoins amusés d'un spectacle où nous avons vu le pendule osciller et revenir à son point de départ. Il y a quelques mois à peine, on versait des larmes attendries aux bancs de l'opposition sur les pensionnés de la vieillesse de notre pays. Je trouve qu'il y a contradiction flagrante entre l'admirable éloquence d'alors et ce qui se passe aujourd'hui. Il est difficile de croire que c'est le même parti qui a pris ces attitudes successives. Cela ne fait que confirmer le soupçon qui existait depuis longtemps dans l'esprit des Canadiens: malgré ses incursions occasionnelles dans le domaine de la sécurité sociale, fondamentalement le parti conservateur a été, de fait, l'adversaire de toutes les réformes sociales au Canada.

Une voix: Voilà qui est mesquin.

M. Cashin: Pendant quelques mois, sous la direction alors dynamique du très honorable représentant de Prince Albert (M. Diefenbaker), on crut discerner un changement dans les rangs du parti conservateur. Hélas, ce n'était qu'une fausse joie pour ceux qui avaient porté ce parti au pouvoir. En rétrospective, peut-être peut-on penser que le très honorable

représentant avait vraiment l'intention de faire plus qu'il n'a été en mesure de faire. Les fautes commises, l'immobilisme, sont peut-être dus surtout au fait que son parti était fondamentalement un parti de tories du siècle dernier. Aujourd'hui, monsieur l'Orateur, en écoutant la voix des membres de l'opposition, il m'a semblé entendre les paroles prononcées à Queens Park. J'entendais les idées des tories du XIX^e siècle habillées au goût du XX^e. Je crois que les conservateurs à tous crins peuvent être rassurés. La Providence soit louée, ils vont reprendre la haute main sur le grand parti conservateur de jadis. Logiquement, leur premier acte devrait être d'abandonner le mot «progressiste».

Une voix: Appuyez-vous l'ajournement?

M. Cashin: Je pourrais peut-être relever certains propos, appuyés de documents, tenus par le chef du Nouveau parti démocratique. Certaines attitudes extraordinaires ont été adoptées. De fait, il n'y a pas longtemps,—il y a quelques années,—le parti conservateur, alors dirigé par l'imaginatif représentant de Prince-Albert, avait appuyé, à un congrès du parti, un programme d'assurance frais médicaux semblable à celui que le gouvernement présente maintenant. Cela se passait alors que le très honorable représentant de Prince-Albert paraissait commander ses troupes. Aujourd'hui, bien sûr, nous avons été témoins d'une magnifique retraite qui, selon l'expression employée par le très honorable chef de l'opposition, rappelle la retraite de Napoléon de Waterloo.

Une voix: Il a battu en retraite à partir de Moscou.

M. Douglas: Il a été vaincu à Waterloo. Il vaudrait peut-être mieux dire qu'il a battu en retraite jusqu'à Waterloo.

M. Cashin: J'ai peut-être mêlé les faits historiques. Au lieu de dire que cela ressemble à la retraite de Moscou, je devrais dire que le parti conservateur a rencontré ici son Waterloo.

D'une part, les conservateurs s'opposent à tout délai dans l'application de l'assurance frais médicaux, d'autre part, ils veulent étouffer la mesure. L'amendement, fût-il adopté, aura cet effet. Cela plairait assez aux loyaux conservateurs à tous crins qui auraient le sentiment de reprendre possession des destinées du parti. D'ailleurs—et c'est une incohérence de premier ordre—ils s'opposent à l'évaluation des ressources. C'était une chose terrible d'en parler même dans le cas des pensions de vieillesse—et cela nous vient du parti qui favorise les grands actes de charité! Pour paraphraser les paroles du chef du